INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
ET D'AIDES SOIGNANTS
Boulevard Louis Escande
71018 MACON Cedex
Tel : 03-85-27-51-07
e.mail* : *ifsi@ch-macon.fr
Site internet* : *www.ifsi-macon.fr

I.F.A.S. DE MACON

INFORMATION SUR LA SELECTION NOVEMBRE 2025

DONNANT ACCES A LA FORMATION

AIDE-SOIGNANTE – RENTREE JANVIER 2026

1 – INFORMATIONS, DATES A RETENIR ET CONSIGNES A RESPECTER

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation aide-soignante

L'entretien d'une durée de 15 mn est réalisé par un jury composé d'un formateur et d'un aide-soignant. Ces entretiens se dérouleront les 20 et 21 novembre 2025 sur convocation individuelle envoyée au candidat.

Le nombre de places pour cette rentrée de janvier 2026 sera de 13 (promotions professionnelles comprises).

L'admission définitive est subordonnée :

- **A la production, au plus tard le jour de la rentrée**, d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé par l'ARS, attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.
- **A la production, au plus tard le jour de la rentrée**, d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues le cas échéant par les dispositions du titre 1er de la troisième partie législative du code de la santé publique.

Entrée en formation aide soignante de janvier 2026, organisation de la sélection :

PLANIFICATION	ECHEANCES
Ouverture des inscriptions	A partir du jeudi 18 septembre 2025**. Dossier à télécharger sur note site internet www.ifsi-macon.fr en page d'accueil (actualités)**
Date limite d'inscription	**Lundi 27 octobre 2025 (cachet de la poste faisant foi)**
Entretiens avec le jury d'admission	**20 et 21 novembre 2025 sur convocation individuelle**
Affichage des résultats d'admission	**Vendredi 28 novembre à 9h00** sur le site internet de l'institut, à l'institut et par courrier individuel aux candidats
Rentrée	**Mercredi 7 janvier 2026**

Selon l'article 6 de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié par les arrêtés du 12 avril 2021 article 1, les candidats envoient leur dossier en recommandé/AR ou le déposent directement au secrétariat de l'IFAS de MACON entre 8h et 16h.

3 – PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER

A fournir par tous les candidats pour le dossier d'inscription

❒ **La fiche d'inscription remplie et signée** avec une photo d'identité récente, en couleur, format 4,5 X 3,5, collée à l'emplacement réservé.

❒ **Les pièces justificatives demandées sur la fiche d'inscription numérotées de 1 à 10.**

ATTENTION

Les pièces numérotées 1-2-3-4 et 10 sur la fiche d'inscription sont à fournir impérativement.

Une seule de ces pièces manquantes entrainera le refus du dossier et le retour de ce dernier.

L'affichage des résultats de sélection à l'**I**nstitut de **F**ormation en **S**oins **I**nfirmiers et l'**I**nstitut de **F**ormation **A**ides **S**oignants de MACON paraîtra sur le site Internet de l'**IFSI-IFAS**.

Selon la CNIL[1], le droit de regard sur ses propres données personnelles vise aussi bien la collecte des informations que leur utilisation. Ce droit d'être informé est essentiel car il conditionne l'exercice des autres droits tels que le droit d'accès ou le droit d'opposition.

« Toute personne a la possibilité de s'opposer, pour des motifs légitimes, à figurer dans un fichier ».

A ce titre, il vous est demandé de **cocher la réponse qui vous convient** ci-dessous :

❑ **J'accepte** que mon nom figure sur une liste des candidats diffusée sur le site Internet de l'IFSI-IFAS de Mâcon pour les épreuves de sélection et les parutions à venir en cas d'admission définitive.

❑ **Je refuse** que mon nom figure sur une liste des candidats diffusée sur le site Internet de l'IFSI-IFAS pour les épreuves de sélection et les parutions à venir en cas d'admission définitive.

NOM (de jeune fille, suivi du nom d'épouse) **- Prénom** :

Date : _ _ / _ _ / 20 _ _ **Signature**

[1] Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

SELECTION AIDE SOIGNANTE NOVEMBRE 2025 - RENTREE DE JANVIER 2026

FICHE D'INSCRIPTION DANS L' INSTITUT DE FORMATION AIDES SOIGNANTS DE MACON

Pour des raisons de lisibilité, veuillez remplir ce document en majuscules (adresse mail comprise)

(Avant de remplir les rubriques ci-dessous, lisez attentivement la notice jointe)

PHOTO D'IDENTITE COULEUR RECENTE

A COLLER

NOM :	
NOM D'EPOUSE :	
PRENOM(S) :	
DATE DE NAISSANCE :	/ / **à**
SEXE :	**M** ☐ **F** ☐ **NATIONALITE :**
ADRESSE : N° ET RUE	
Adresse suite	
CP	Ville
MAIL(en majuscules) :	
TELEPHONE (obligatoire)	**PORTABLE :**

N° Concours :

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

LE 27 OCTOBRE 2025

PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER DE SELECTION

1	Une copie de pièce d'identité
2	Une lettre de motivation **manuscrite**
3	Un Curriculum Vitae
4	**Un document manuscrit** relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Ce document ne doit pas exèder deux pages**.
5	Copie des originaux des diplômes ou titres traduits en français.
6	Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
7	Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs).
8	Pour les ressortissants hors union européenne, un titre de séjour valide pour toute la période de formation.
9	Justificatif n° identifiant pôle emploi (pour les demandeurs d'emploi)
10	L'attestation CNIL jointe complétée et signée

Situation avant l'entrée en formation

Salarié ☐	**Joindre impérativement la prise en charge des frais de formation par votre employeur**	
Demandeur d'emploi ☐	**Indemnisé** ☐	**N° identifiant pôle emploi : (joindre un justificatif)**
	Non indemnisé ☐	
Date d'inscription à Pôle emploi :		

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A _____ le _ _ / _ _ / 2025 SIGNATURE

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATIF

VERIFICATION DES PIECES DU DOSSIER

1 - Photocopie recto/verso pièce d'identité		
2 - Lettre manuscrite		
3 - CV		
4 - Document manuscrit (2 pages)		
5 - Copies des diplômes ou titres en français		
6 - Copies résultats ou appréciations scolaires		
7 - Attestations travail ou appréciations employeurs		
8 - Titre de séjour valide à l'entrée en formation		
9 - Justificatif N° identifiant pôle emploi		
10 - Attestation CNIL	**Accepte**	
	Refuse	

Attention : Les pièces 1 - 2 - 3 - 4 et 10 (ci-dessus) sont à fournir impérativement dans votre dossier.Une seule de ces pièces manquantes entrainera le refus du dossier.

NE PAS PLIER MERCI

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Modalités de financement des formations d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'ambulancier, d'accompagnant éducatif et social

	Ma situation avant l'entrée en formation	Financement du coût de la formation
Je suis en formation initiale (sans rupture de scolarité) <u>avant</u> la *formation.* (hors formation AES)	- je suis scolarisé - je suis une préparation au concours après mes études et avant l'entrée à l'école	- Prise en charge par le Conseil régional du coût de la formation - Frais d'inscription à la charge de l'apprenant (en parcours complet et partiel) à hauteur de 184C - Possibilité de déposer une demande de bourse pour les **<u>parcours complets seulement</u>**.
Je suis demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi	**<u>Pour les parcours complets</u>** : - je suis inscrit à Pôle emploi au plus tard la veille de l'entrée en formation toutes catégories confondues hors contrat d'avenir - je ne suis pas titulaire d'une qualification professionnelle dans les 2 ans précédant l'entrée en formation sauf CAP Petite enfance - je n'ai pas obtenu un diplôme paramédical et/ou relevant du secteur social - je ne suis pas démissionnaire d'un **CDI à temps plein ou partiel dans les 4 mois précédant l'entrée en formation** - je ne suis pas en congé parental **<u>Pour les parcours partiels</u>** : - je suis titulaire d'un BAC PRO SAPAT / ASSP + critères ci-dessus (hors formation AES)	- Prise en charge par le Conseil Régional du coût de la formation pour les parcours complets et partiels issus des bacs pro SAPAT/ASSP **ATTENTION ! Les titulaires d'un BAC PRO SAPAT OU ASSP ne seront pas pris en charge sur parcours complet.** - Prise en charge des formations AES par le Conseil régional dans le cadre de l'appel à projets - Frais d'inscription à la charge de l'apprenant (en parcours complet et partiel) à hauteur de 184€ - **<u>Impossibilité</u>** de déposer une demande de bourse ***Formulaire de demande de prise en charge à retirer auprès des écoles ou sur le site du Conseil Régional***
	- Pour les parcours "passerelles" : je suis titulaire d'un des diplômes suivants : auxiliaire de puériculture, aide-soignant, ambulancier, assistant de vie aux familles, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale, mention complémentaire aide à domicile	Le demandeur d'emploi doit contacter directement son conseiller Pôle Emploi pour valider son projet de formation et étudier la possibilité de financement au titre d'une aide individuelle à la formation **<u>Impossibilité</u>** de déposer une demande de bourse
Je suis sans emploi	- je ne suis pas inscrit à Pole Emploi	Pas de prise en charge : **<u>autofinancement possible</u>**
Je suis salarié	- je travaille dans un établissement public - je travaille dans un établissement privé	- contacter son employeur pour étudier la possibilité de la prise en charge du coût de la formation - contacter Transitions Pro Bourgogne Franche-Comté (projet de transition professionnelle) pour la prise en charge du coût de la formation